

# Note de présentation

## Additif Campagne d'emplois 2021

### Enseignants-chercheurs

### Crédits Supplémentaires ORE

---

Conseil Académique du 9 juillet 2021

Comité Technique du 13 juillet 2021

Conseil d'Administration du 20 juillet 2021

---

## 1. Présentation du contexte

La campagne d'emplois 2021 a été votée lors du conseil d'administration du 15 décembre 2020.

La notification de moyens supplémentaires loi ORE (Orientation et la réussite des étudiants) accordés début 2021 dans le cadre de la première phase du dialogue stratégique et de gestion a permis à l'établissement de réaliser une attribution de moyens humains complémentaires. Les crédits de masse salariale notifiés pour 2021 ont été abondés de 1 543 201 €. Ce montant sera augmenté en 2022 pour arriver à un total de 3 467 372€ (dont 2 101 204€ de crédits pérennes).

Cette attribution des moyens est destinée à financer la création de places supplémentaires en premier cycle universitaire dans les filières en tension et de dispositifs et parcours d'accompagnement visant à favoriser la réussite des étudiants.

Le recensement des besoins en enseignants auprès des UFR a été organisé par vagues :

- Retour des besoins en enseignants titulaires avant le 26 mai ;
- Retour des besoins ATER avant le 11 juin ;
- Retour des besoins contractuels Second degré avant le 25 juin.

## 2. Proposition soumise

Vote de l'additif de campagne d'emplois 2021 constitué d'une création de poste titulaire :

- **POUR AVIS :**
  - 1 MCF titulaire

Sur la base d'un tableau récapitulatif et fiche de poste (pour le conseil académique uniquement).